

Rapport d'activité 2018



N I R V A N A
association

Projets 2019 | Budget

L'ASSOCIATION

Présentation

Notre but est d'offrir une bouffée d'oxygène à des jeunes Vaudois - et parfois à leurs accompagnants - atteints dans leur santé et à des ados et adultes en situation d'handicap à l'occasion d'un séjour d'une semaine à Nirvana Villa, une résidence privée et exclusive située sur l'île paradisiaque de Koh Samui, en Thaïlande.

Nirvana Association a été reconnue d'utilité publique par le Canton de Vaud.

L'association se propose de financer les frais de transport et d'hébergement des participants et aux besoins de leurs proches. Il est vrai que bien souvent, les mamans, les papas, les frères et soeurs ont eux aussi besoin de souffler un peu. La Nirvana Villa

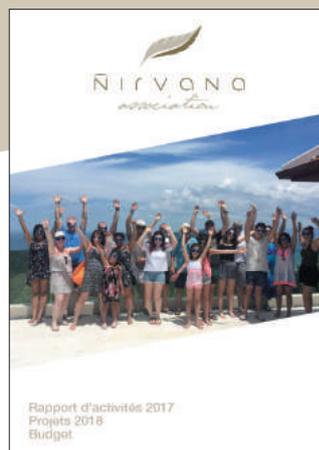
est mise gracieusement à disposition de l'association par son président et par son vice-président avec les repas inclus, les boissons et les excursions sur place. Il s'agit encore de récolter des fonds, afin de financer le séjour, le voyage et les frais qu'il comprend.

Nirvana Association, à but non lucratif, compte quatre membres exécutifs bénévoles. Ils travaillent dans le cadre du Mad de Lausanne et de ses diverses activités. Ce sont **Olivier Fatton** (président), **Igor Blaska** (vice-président), **Adriana Blaska** (secrétaire) et **Dan Semmler** (trésorier). Il y a aussi quatre membres d'honneur bénévoles qui officient en qualité de consultants.

Leurs rôles : valider chacun des

voyages en s'assurant, au préalable, que nous envoyons des personnes capables de profiter un maximum du séjour, et qu'il soit parfaitement adapté à leurs capacités. Il s'agit de **Myriam Cokovic-Buri** (éducatrice sociale, travaillant auprès de personnes en situation de handicap physique et responsable de camps de vacances pour personnes à mobilité réduite), de **Karine Sigwalt** (bénévole dans une association venant en aide aux familles d'enfants atteints d'un cancer), de **Mickael Schmalz** (éducateur social auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle), et de **Safet Cokovic** (bénévole dans de nombreuses associations sportives et festives en lien avec notre jeunesse et les personnes en situation de handicap).

Télécharger notre rapport d'activité 2017
sur notre site internet : www.association-nirvana.ch



ACTIVITÉS 2018

Pour sa deuxième année d'activité, l'association a réussi à entièrement financer deux voyages, grâce à vous ! Et ce n'est pas moins de 27 personnes (en 2 groupes entre le 28 Août et 18 Sep-

tembre), composés de jeunes adultes en situation de handicap encadrés par des accompagnants qui sont partis pour une semaine de rêve, d'activités et de détente.



PERTES ET PROFITS AU 31.12.2018

CHARGES		PRODUITS	
Voyages	24 364,90	Dons divers	10 844,35
Assurances	200,00	Dons Membres Mad	18 088,00
Intérêts et frais cpte postal	144,75	Soirée de gala et vente aux enchères du 2 mars 2018	11 712,00
Mailings, frais postaux, mises sous plis, imprimerie	9 929,05	Revenus participations séjour	4 800,00
Bénéfice	10'805.65		
Total (CHF)	45 444,35	Total (CHF)	45 444,35

La somme de 8 073,50 (bénéfice 2018 moins la perte de 2017, soit 2'732,15) sera intégralement investie en 2019.



ACTIVITÉS 2019

Pour cette 3^{ème} année, c'est au minimum un grand groupe de 20 personnes entièrement financé par l'association, qui partiront du 12 au 20 octobre.

Ce sont des enfants en rémission de cancer avec leur famille et encadrés par des accompagnants.

Au programme :

- Visites et expériences culturelles
- Plage, bateau, pêche, snorkeling
- Détente, relaxation, massage
- Découverte des marchés locaux
- Jeux de société, billard, piscine

En fonction du niveau des dons et résultat de la vente aux enchères, nous pourrions faire partir un deuxième groupe composé de jeunes adultes en situation de handicap.



BUDGET PROVISIONNEL 2019

Vols Swiss	21 420,00
Trains, transferts au sol	4 000,00
Assurances	1 500,00
Mailings, frais postaux, mise sous plis, imprimerie...	14 000,00
Divers et imprévus	3 000,00
Réserve prévisionnelle pour le 2 ^{ème} groupe	4 153,00
Total (CHF)	48 073,00

FINANCEMENT PROVISIONNEL

Bénéfice 2018	8 073,00
Membre MAD (8.- par membre payant reversé)	18 000,00
Gala Caritatif du vendredi 1 ^{er} mars 2019	12 000,00
Dons privés et institutionnels espérés	10 000,00
Total (CHF)	48 073,00

Si les finances le permettent effectivement, un deuxième groupe pourra partir pour une semaine en 2019. Il faudrait au moins 12 000,00 supplémentaire au financement prévisionnel pour y arriver.



**ADMINISTRATION CANTONALE
DES IMPÔTS**

Route de Berne 46
1014 Lausanne

BONNE NOUVELLE
Vos dons sont déductibles
de votre déclaration
d'impôts

Lausanne, le 3 mai 2018

EXONERATION POUR BUTS D'UTILITE PUBLIQUE

A T T E S T A T I O N

délivrée à l'Association Nirvana, avec siège à Lausanne, dont le but est le suivant :

« L'Association a pour but de : récolter des fonds afin d'aider et d'offrir gratuitement un moment de détente aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, malades ou défavorisés par la vie, domiciliés en Suisse, ainsi qu'à leurs parents à la villa Nirvana sur l'île de Koh Samui en Thaïlande »

Par décision de ce jour, l'Administration cantonale des impôts a reconnu que l'association ci-dessus poursuit une activité qui peut être considérée comme d'utilité publique au sens des articles 56, lettre g, de la Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct du 14 décembre 1990 et 90, alinéa 1, lettre g, de la Loi cantonale sur les impôts directs cantonaux du 4 juillet 2000.

Cette attestation est valable jusqu'au 31 décembre 2021

Administration cantonale des impôts
Division de la taxation
Centre de compétences personnes physiques

Patrick Grandjean
Juriste-fiscaliste

Alain Légeret
Juriste-fiscaliste



CCP : 14-12339-1

 [nirvanaassociation](https://www.facebook.com/nirvanaassociation)